Et pour cause, une subvention de 20 milliards de FCFA destinée à Eneo va être affecté à la Sonara en raison du retard enregistré dans la mise en service du barrage de Memve’ele (211 MW).

Selon des sources au ministère des Finances, cette provision budgétaire devait prendre en charge les manques à gagner observés au niveau de l’opérateur Eneo qui attendait l’énergie de Memve'ele. Seulement, révèle le ministère des Finances, « l’utilisation de cette subvention s’est heurtée à un contentieux entre la société Eneo et le régulateur, Agence de régulation du secteur de l’électricité (Arsel).

Ce contentieux n’ayant pas été vidé au terme de l’année 2018, les 20 milliards ont permis de renforcer la subvention de la Société nationale de raffinage (Sonara) ». En d’autres termes, l’État n’a pas honoré ses engagements vis-à-vis de l’opérateur du secteur de l’électricité, Eneo. Pourtant, c’est grâce à ce mécanisme de compensation mis en place en 2012 que les tarifs d’électricité n’ont pas évolué au Cameroun depuis ce temps.

Pour Eneo, le tarif à appliquer aux petits ménages (clients consommant moins de 110 kWh par mois) qui représentent 60 % de son portefeuille, aurait déjà pu atteindre 80 FCFA le kWh au lieu de 50 FCFA/kWh actuellement.